

(N° 38.)

## SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1875.

### **Rapport des Commissions réunies des Finances et de la Guerre, chargées d'examiner le Projet de Loi qui alloue au Département de la Guerre un Crédit spécial de 66,500 francs.**

*(Voir les N° 48 et 60 de la Chambre des Représentants, et le N° 35 du Sénat.)*

Présents : MM. le Baron d'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE, Président; le Comte LÉON DE ROBIANO, BISCHOFFSHEIM, le Baron BETHUNE et le Marquis DE RODES, Rapporteur.

MESSIEURS,

Jusqu'à présent la Boulangerie militaire était établie à Molenbeek-Saint-Jean dans des bâtiments loués au prix annuel de 5.000 francs, plus les contributions et l'abonnement aux eaux de la ville, soit en tout fr. 5,419-75.

Le bail expire le premier septembre prochain, et les propriétaires refusent de le renouveler.

Les recherches faites par le Département de la Guerre pour trouver d'autres bâtiments convenables en location n'ont pas abouti. Le Gouvernement sollicite un crédit spécial de 66,500 pour l'acquisition de deux lots de bâtiments, faisant partie des anciens ateliers Pauwels trouvés propres à la construction d'une boulangerie.

Vos Commissions réunies ont trouvé qu'il était convenable qu'une garnison aussi considérable que celle de la Capitale eût une boulangerie convenable et appartenant à l'État. En conséquence, elles vous proposent à l'unanimité l'adoption du Projet de Loi.

*Le Président,*

Baron D'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE.

*Le Rapporteur,*  
Marquis DE RODES.